



### STOP aux créneaux « autonomes » non cadrés !

Depuis plusieurs mois, des créneaux dits « *autonomes* » sont imposés dans les équipements de la DJS. Les agent.es doivent « *s'organiser entre eux* » sans aucun cadre clair.

#### Résultat :

- Des horaires flous selon les sites
- Des pressions locales
- Une augmentation de la charge de travail
- Un danger pour nos droits !

#### Rappel :

- Seule la Maire de Paris peut fixer les horaires.
- Tout changement doit passer par le CST et le Conseil de Paris.
- Aucune mairie d'arrondissement n'a le pouvoir de modifier nos horaires !

#### Ce que cache cette dérive :

Une nouvelle sous-direction vient d'être créée à la DJS... et les créneaux autonomes se multiplient.

**Est-ce une coïncidence ? NON.**

La Ville organise en silence une gestion éclatée du temps de travail :

- Chaque arrondissement fait sa loi
- L'administration centrale se défausse
- Les agent.es perdent leurs repères et leurs droits

#### LE SUPAP-FSU EXIGE :

- L'arrêt immédiat des créneaux non cadrés
- Un cadre unique et légal pour tous les agent.es
- La fin des dérives locales

### Uni.es, faisons respecter nos droits !

**SUPAP-FSU DJS : 01 44 68 13 75 ou [SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr](mailto:SYNDICAT-supap-fsu@paris.fr)**